

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Tortures-commises-en-1985-en-Equateur-Premier-cas-de-crime-contre-les-Droits-humains>

Tortures commises en 1985 en Équateur : Premier cas de crime contre les Droits humains

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Equateur -
Date de mise en ligne : mercredi 2 octobre 2013

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'Équateur a examiné hier une plainte pour crimes contre les droits de l'homme, pour la première fois de son histoire, contre neuf ex-militaires et un ex-policier. Les charges portent sur des cas de tortures, violence sexuelle et disparition forcée contre trois ex-militants d'une organisation armée qui ont agi dans les années quatre-vingts.

Le procureur général de l'État, Galo Chiriboga, a exposé pendant deux heures les détails de son enquête et a demandé la réclusion préventive de dix officiers de l'armée et de la police pour violations des Droits de l'homme au préjudice de Luis Vaca, Susana Cajas et Javier Jarrín. A la fin de la première journée, le juge Lucy Blanco a ordonné l'emprisonnement de trois accusés, et l'arrêt domiciliaire pour six autres, avec interdiction de sortir du pays, compte tenu de leur état de santé.

Vaca, Cajas et Jarrín étaient des militants du mouvement *Alfaro Vive Carajo* (AVC) et ont été arrêtés dans la province d'*Esmeraldas* le 10 novembre 1985 par les forces du président de l'époque León Febres-Cordero. Chiriboga a souligné que, dans la présentation, l'Équateur remplit une partie de ses obligations internationales contractées pour garantir la validité des droits de l'homme. Les accusés, qui ont entre 58 et 81 ans, n'étaient pas présents à l'audience, mais leurs avocats si, qui n'ont pas pu tordre la volonté du magistrat.

Les militants ont été arrêtés par les militaires qui les ont amenés au Bataillon Montúfar d'abord et ensuite au *Groupement d'Intelligence Militaire*, dans les environs de Quito. Là, ils les ont enfermés dans des cachots malodorants, a dénoncé Chiriboga. « *Sans forme de procès, on les a torturés, frappés, immergés dans l'eau et on leur a passé de l'électricité à travers le corps, notamment et de façon sadique sur les organes génitaux* », a exposé le procureur. Aux côtés de deux des victimes, Cajas et Vaca, Chiriboga a souligné que, selon le *Statut de la Cour Pénale Internationale* sur les délits contre les Droits de l'homme, malgré 28 ans sont passés depuis les faits, il n'y a pas de prescription.

[Página 12](#), Buenos Aires, le 2 octobre 2013.

***Lire aussi :

- « [Equateur, vers la fin de la politique de l'amnésie](#) » par Hernando Calvo Ospina *
- **Torture, prison et bras d'honneur** « [Tais-toi et respire !](#) » de Hernando Calvo Ospina
- **La sueur et les larmes avaient décollé mon bandeau...** « [Equateur : « J'ai vu les visages de mes tortionnaires, encore impunis à ce jour](#) » » para Hernando Calvo Ospina.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo](#). Paris, le 2 octobre 2013.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#).